



Les nouvelles de la **Confédération des Ecologistes Indépendants**

Souveraineté - Ecologie - Ruralité

38, rue d'Haussignemont - 51340 BLESME

<http://cei-msr.com> - Courriel : secretariat@cei-msr.com

Décembre 2003

Dans ce numéro : "Ecologie et commerce" (p2) ; "Les cinq phases de la mondialisation économique" (p3)

Pour le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes

Par François Legrand, Secrétaire National de la CEI-SER

Le monde qui s'ouvre à nos enfants est bien sombre. Au nom du libre-échange intégral, le rouleau compresseur de l'Organisation Mondiale du Commerce dépossède les Nations de toute souveraineté économique, au Nord comme au Sud.

En Europe, l'Union Européenne est le meilleur agent de ce *libre-échangisme* qui détruit l'emploi, pousse à la concentration urbaine, sape les valeurs de liberté, d'égalité, de fraternité sur lesquelles reposait la société française.

Le projet de Constitution Européenne a pour fonction de parachever l'œuvre en dépossédant la France de ses derniers pans de souveraineté. Ainsi, l'article du projet de Constitution européenne relatif aux compétences exclusives de la Commission Européenne

stipule-t-il que cette dernière dispose "d'une compétence exclusive pour établir les règles de concurrence nécessaires au fonctionnement du marché intérieur". Cet article révèle à lui seul, la convergence objective entre l'OMC et l'Union européenne : si la souveraineté des Nations doit disparaître en Europe et dans le monde, c'est au nom du respect des règles de concurrence.

Ainsi donc, cette mondialisation économique et son corollaire, la disparition des nations souveraines, seraient-elles devenues un horizon indépassable ?

Bien sûr que non ! Les Français sont moins résignés que jamais. C'est pourquoi la *Confédération des Ecologistes Indépendants - Souveraineté Ecologie Ruralité* travaille à **l'émergence d'une alternative politique globale** qui

articule le combat pour la survie de la planète, le combat contre la mondialisation économique et celui pour la souveraineté des peuples.

En partant d'un tel point de vue, l'opposition entre souverainistes et alter-mondialistes n'a plus aucune réalité objective puisque l'avenir de la planète ne peut s'envisager que sur la base d'une coopération harmonieuse entre Etats souverains, au Nord comme au Sud.

C'est dans cet esprit que nous avons participé à la création de la Coordination Souverainiste et jouons un rôle actif dans les "Comités du NON à la Constitution Européenne". Que toutes celles et tous ceux qui participent à ce combat n'hésitent pas à nous rejoindre. ■

Débat organisé par la CEI-SER sur le thème

"Ecologie et souveraineté, quelle alternative à la mondialisation ?"

Dimanche 7 Décembre, à 14h, au MK Café Bibliothèque à Paris

(162 Av. de France - 75013 Paris. Au pied de la Très Grande Bibliothèque)

Contact CEI : 06 67 13 64 19 / 06 12 41 89 38

Ecologie et commerce

Par Robert Clavijo, Groupe CEI-SER de l'Hérault (34)

Le commerce international, présenté comme le cœur de la modernité, est en réalité un vieillard multimillénaire.

Dès le 16ème siècle, les Européens ont commercé avec leurs vastes empires coloniaux en Amérique, en Afrique et en Asie. Au Moyen âge, dans toute l'Europe, on mangeait les épices d'Extrême-Orient. Il y a 20 siècles, la Rome antique consommait la soie venue de Chine. Il y a presque trois mille ans, Phéniciens et Grecs, pour les besoins de leur commerce maritime international, ont fondé d'innombrables ports sur tout le littoral méditerranéen. Ainsi sont nées Carthage, Naples, Marseille, et de nombreuses villes turques.

Si prestigieux et lucratif qu'il fût, le commerce international resta longtemps marginal, limité à la fois par le coût des transports et par les barrières douanières dont chaque pays s'entourait pour protéger ses producteurs contre la concurrence étrangère. N'est-il pas sain en effet de produire soi-même ce qu'on consomme, plutôt que de l'importer et de se rendre ainsi dépendant de pays étrangers ?

Mais, vers la fin du 20ème siècle, un virage a été pris. Ce fut la destruction des barrières douanières et création de vastes zones de libre-échange : marché commun en Europe, ALENA en Amérique, etc. Sous l'impulsion

du GATT puis de l'OMC, le libre-échange s'étend comme une épidémie et menace de transformer le monde entier en un marché unique sans frontière intérieure. **Les conséquences sont catastrophiques :**

1- Exposées sans protection à tous les coups de la concurrence étrangère, les industries les moins compétitives s'effondrent. Ainsi ont été ruinés en France charbonnages, sidérurgie, chantiers navals, textile, usines de chaussures, etc. D'où l'explosion du chômage. Compétitivité, productivité, rentabilité sont devenues l'obsession de tous les gouvernements de gauche ou de droite. D'où la remise en cause de tous les acquis sociaux.

La chute des frontières, c'est donc d'abord la guerre économique, avec son cortège de faillites, de chômage et de sacrifices sociaux imposés au nom de la compétitivité.

2- La viande aux hormones étant chez nous interdite, les éleveurs américains ne peuvent pas nous vendre ce type de viande. Les USA nous ont donc fait condamner par l'OMC à une lourde amende pour entrave au libre-échange.

La chute des frontières, c'est donc aussi **l'interdiction faite aux Etats de protéger leurs consommateurs et leur environnement contre des produits nocifs** (hormones, OGM, pesticides, etc). Ces produits étant licites à l'étranger, les interdire chez

nous est contraire au libre-échange. La chute des frontières est une catastrophe écologique par disparition des règles de production et de consommation.

3- C'est l'effondrement de la souveraineté des Etats, qui n'ont plus le droit de protéger ni leurs producteurs contre les concurrences déloyales ni leurs consommateurs contre les marchandises frelatées ni leur environnement contre les produits toxiques. Un peuple qui ne maîtrise plus son commerce international ne maîtrise plus ni son économie ni son destin. La démocratie est remplacée par la dictature du marché.

4- Le libre-échange, en stimulant le commerce international, éloigne les uns des autres, producteurs et consommateurs. C'est la cause de **l'explosion des transports.**

Or le trafic de marchandises, qu'il se fasse par camion, par bateau ou par avion, consomme toujours du pétrole. La mondialisation du marché épuise donc une énergie non-renouvelable, tout en polluant l'atmosphère et en aggravant l'effet de serre générateur de catastrophe climatique.

En définitive, on ne peut se dire écologiste et en même temps accepter le libre-échange et la mondialisation du marché. ■

BON D'ADHESION ou DON à envoyer à Sandrine Maréchal - 3, rue Eugène Varlin - 34000 Montpellier.
Un reçu fiscal de la CCFP vous sera adressé.

← ————— →
Nom, Prénom : Adresse :
..... Code Postal : Commune :
Tél : Fax : Courriel :

En accord avec les grandes orientations de la Confédération des Ecologistes Indépendants, **je demande mon adhésion pour l'année 2003 et j'envoie un chèque à l'ordre de l'AFCEI de 35 Euros** (15 Euros pour les étudiants et les chômeurs)
 Je fais un don de Euros, soit un total de Euros **Date et signature :**

Les cinq phases de la mondialisation économique

Par François DEGANS, Président de la CEI-SER

La mondialisation économique n'est pas le fruit du hasard ; elle s'est faite en plusieurs phases, avec chaque fois une certaine perte de souveraineté.

La première phase :

La mondialisation économique, à partir de 1973, a été délibérément organisée par certains des plus hauts responsables politiques et économiques de droite et de gauche des trois grands ensembles que sont les USA, l'Europe et le Japon ("Trilatérale").

Pour eux, deux inquiétudes : la forte inflation et l'évolution de la répartition de la valeur ajoutée entre salaires et profits, observée dans les années 60-70, jugée dangereuse, car trop favorable aux salaires. Pour faire pression sur les salaires, ils proposèrent d'ouvrir suffisamment les frontières, pour que le développement du chômage joue deux rôles en même temps : d'une part, permettre une lutte plus efficace contre l'inflation, d'autre part, relever le % des profits dans le partage de la valeur ajoutée. Jusqu'à cette date, les fluctuations économiques se réglaient en laissant l'inflation jouer, c'était la variable d'ajustement ; désormais **le taux de chômage devient la variable d'ajustement** au lieu de l'inflation.

Une idée fallacieuse allait servir de prétexte à ce changement : « *les profits d'aujourd'hui sont les investissements de demain qui sont la croissance et les emplois d'après-demain* » exprimée par Helmut Schmidt, socialiste allemand, ami de Giscard d'Estaing.

Entre 1976 (début de la période libre-

échangiste avec Raymond Barre) et aujourd'hui, on observe en moyenne que :

- le taux de croissance de la production a été divisé par 2,5 ;
- le taux de croissance de la productivité divisé par 1,9 ;
- le taux d'investissement divisé par 1,5 mais
- le taux de chômage a été multiplié par 7 et
- les inégalités se sont accrues un peu partout.

Ainsi, contrairement à ce que l'on dit, l'abandon des protections douanières et la volonté de donner la priorité au commerce extérieur n'a pas provoqué plus de richesses. Elle a, en revanche, provoqué plus de chômage.

Devant les risques de pression sociale, une telle politique devait faire apparaître un système de verrouillage qui empêche tout retour en arrière. Ce fut l'ouverture illimitée au commerce extérieur, sa multiplication, et l'acceptation des phénomènes de mondialisation.

Le poids du commerce extérieur dans la production nationale a augmenté au point de dépasser **un seuil** marquant la perte de l'indépendance économique. A partir de ce seuil, l'ensemble des politiques économiques traditionnelles (politiques monétaires et politiques budgétaires) qui pouvaient stabiliser le chômage et l'activité économique par une injection de pouvoir d'achat, devenaient inefficaces, voire négatives. Le tour était joué !

- En France, entre 1970 et
- 1980, le taux de dépendance
- a doublé, engendrant l'échec
- des politiques économiques
- du début des années 80. On ne
- peut que reconnaître ces faits
- : en 1983, un gouvernement
- français, socialiste, élu pour
- développer la consommation
- populaire et réduire les
- profits, se déclara acculé à la
- nécessité de faire l'inverse
- : développer les profits au
- détriment des salaires et de la
- consommation populaire.
- Ce fut la première
- manifestation spectaculaire
- de la perte de souveraineté
- économique engendrée
- par la première forme de
- mondialisation économique !

La deuxième phase concerne les pays du Sud. Dans ce cas, il s'agit d'une mondialisation économique forcée, consécutive à un piège : les dettes que ces pays du Sud ont contractées, poussés par les institutions et banques inter-nationales.

En 1971, avec la non-convertibilité du dollar, se sont multipliés les capitaux flottants, "eurodollars", puis "pétrodollars", ce qui a permis une forte baisse des taux d'intérêt ; et beaucoup de pays du Sud, alléchés par des taux aussi bas, ont accepté des contrats. L'endettement a été multiplié par 10 entre 73 et 79. Mais à la fin de la décennie, en l'espace de 2 à 3 ans, les taux d'intérêt ont remonté brutalement de 22 points. C'était la banqueroute assurée pour ces pays.

=> **Les cinq phases de la mondialisation économique** (suite de la page 3)

ce fut le prétexte pour le FMI (Fonds Monétaire International) de réorienter radicalement la politique et les structures économiques des pays du Sud, en leur imposant ce qui fut la deuxième forme de la mondialisation économique, **la généralisation des plans d'ajustements structurels**. Ces plans contenaient en effet des conditions draconiennes qui, d'après le FMI, devaient sauver ces pays de la banqueroute ; ces derniers devaient réorienter massivement leur production vers l'exportation, laisser entrer les produits étrangers, amputer massivement les services publics, de santé ou d'éducation, réduire leur niveau de protection sociale, etc. Ces exemples représentent les formes les plus dures de la mondialisation économique et de la perte de souveraineté.

Un peu plus tard, dans les années 90, bien que dans des conditions un peu différentes, **les pays de l'Est** connurent aussi une intrusion brutale du libre-échange mondial sous le patronage du FMI qui réussit à faire croire à ces pays, à coup de prêts, que l'abandon de la planification stalinienne exigeait de tomber dans le libre-échange mondial. Les résultats furent catastrophiques sur le plan social et économique.

La 3ème phase concerne à nouveau les pays du Nord, avec les mesures de suppression de contrôle des changes et des capitaux entre 1987 et 1993. A partir de cet abandon, les gouvernements invoquèrent, à la moindre revendication d'une loi sociale ou environnementale le risque d'une fuite des capitaux. Ce risque a été délibérément et artificiellement créé pour accroître la pression des forces économiques mondiales et

pour les laisser se déployer.

Ici, contrairement à l'exemple des pays du Sud et de beaucoup de peuples de l'Est, ce sont les gouvernements occidentaux du Nord, non américains, qui ont organisé leur abandon de souveraineté et le développement de la mondialisation. Et d'ailleurs, on voit à travers la chronologie de ces faits que, contrairement à une présentation très répandue, la multiplication des échanges économiques mondiaux a précédé la mondialisation financière et non l'inverse.

La 4ème phase concerne la mondialisation institutionnelle issue des traités Européens. Si l'on



Venez nous retrouver
sur le site de la
CEI-SER :

www.cei-msr.com,
avec bientôt un FORUM
de discussion.

peut dire que le Traité de l'Acte Unique au niveau européen, puis le Traité de Maastricht au niveau mondial, représentèrent une volonté d'institutionnaliser juridiquement une certaine perte de souveraineté économique, il demeurait malgré tout des éléments non négligeables de souveraineté juridique et constitutionnelle pour les états membres de l'UE. Mais avec le traité d'Amsterdam et surtout, le projet de constitution actuel, ce ne sera plus le cas.

Enfin, le 5ème stade s'opère dans le cadre des négociations de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC). Des projets

d'accords se dessinent, tous aussi terrifiant les uns que les autres. Jusqu'à présent nos députés peuvent encore faire des lois et si elles sont conformes aux traités internationaux que nous avons signés, ces lois s'imposent, à l'intérieur de nos frontières, à l'ensemble des entreprises, quelle que soit leur nationalité.

A travers les projets d'accords qui se dessinent ce ne sera même plus le cas. Il suffira qu'une entreprise sise à l'autre bout de la planète, mais ayant quelques intérêts en France, déclare qu'une de nos lois contrevient à ce qu'elle considère comme une règle d'une concurrence équitable, pour qu'elle puisse attaquer cette loi auprès d'un tribunal de l'OMC et la fasse annuler purement et simplement. Dans ce cas, le principe de la supériorité des traités sur les lois va jouer au détriment de la loi française.

Un de ces projets d'accord est en cours de discussion, il s'agit du projet d'Accord Général sur le Commerce des Services (AGCS) : s'il est adopté, ce sera le dernier maillon de la souveraineté qui va se casser.

Pour notre combat, il importe de prendre conscience de l'ampleur et de la diversité des victimes de de la mondialisation économique et de la perte de souveraineté qu'elle engendre.

Qui peut-on rassembler ? La réponse évidente est de chercher parmi ces victimes et de **rassembler** tous ceux qui sont conscients de la nécessité de se battre contre ces phénomènes et leurs causes ». ■